ACADÉMIE DE NANTES
Liberté
Égalité
Fraternité

Collège CACAULT
Route de Gorges
B.P. 29608
44196 CLISSON cedex
Tél : 02 40 54 02 04
ce.0440008v@ac-nantes.fr
https://cacault.loire-atlantique.e-lyco.fr/

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 1
Jeudi 28 septembre 2023

Membres présents : M. Levrard, L. Guilbert, O. Abah, B. Gaildry, B. Mahieu, A.V. Herbain, M.P. Houart, M. Landreau, I. Le Roux, C. Touvron, S. Rautureau, S. Chéory, C. Bonhomme, S. Piveteau, T. Dubernet, C. Dudek, A. Maouilda, N. Viot

Membres excusés : J.M. Juret, K. Fouquet, P. Bretaudeau, S. Protois-Menu

Membres absents : F. Guillot, C. Quersin, M. Thominet, W. Mara

Nombre de membres du conseil d'administration : 25
Nombre de membres présents : 18
Quorum : 13

Présentation de l'ordre du jour

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 29 juin 2023
3. D.O. (décision de l'ordonnateur) et D.B.M. (décision budgétaire modificative)
4. Adhésions du collège à des associations
5. Contrats et conventions
6. Tarifs 2024
7. Projets de voyages à Amboise, en Grande Bretagne et en Allemagne + Paris
8. Dons du F.S.E. (foyer socio-éducatif) au collège
9. Bilan 2022-2023 des référentes culturelles
10. Questions diverses

1 - Désignation du secrétaire de séance

Mme Landreau, représentante des personnels enseignants, sera en charge du compte-rendu du CA.

2 - Approbation du procès-verbal de la séance du 29 juin 2023

Monsieur le Président demande s'il y a des remarques ou des observations relatives à ce procès-verbal.

Pour : 17	Contre : 0	Abstentions : 0

Vote : le PV du CA du 29/06/2023 est adopté.

3 - <u>D.O. (décision de l'ordonnateur) et D.B.M. (décision budgétaire modificative)</u>

Décisions de l'ordonnateur pour :

- La création d'une ligne pour le remboursement de l'excédent du voyage dans la Somme pour les familles et d'une autre pour une sortie pédagogique à La Beaujoire
- L'augmentation de la ligne budgétaire pour le Prix des Incorruptibles et celle pour le cross avec l'achat de coupes et médailles
- La prise en charge de la part accompagnateurs pour la voyage à St-Hilaire de Riez

Arrivée de Mme Le Roux.

Décisions budgétaires pour information pour :

- Le remboursement partiel des familles de l'excédent du voyage à St Hilaire de Riez
- La sortie au Mont St Michel
- La subvention reçue de France-Agrimer
- La taxe d'apprentissage

D.B.M. pour vote pour :

- les crédits globalisés versés par l'État pour la reprographie et les manuels scolaires
- un prélèvement sur le fonds de roulement du service de restauration et d'hébergement pour la maintenance en cuisine

Pour : 18	Contre : 0	Abstentions : 0

4 - <u>Adhésion du collège à des associations</u>

Dans le cadre des actions pédagogiques prévues pour les élèves, le collège doit adhérer :

- aux Incorruptibles
- à l'Aoreven
- à la ligue de l'enseignement

Pour : 18	Contre : 0	Abstentions : 0

5 – <u>Contrats et conventions</u>

Le C.A. se prononce par un vote pour chacun des 3 contrats suivants :

- Contrat annuel pour le traitement anti-nuisibles avec Val'Guêpes
- Contrat de location maintenance pour les affranchissements avec Pitney Bowes pour une durée de 5 ans
- Convention pour l'utilisation des équipements sportifs avec le Département et Clisson Sèvre-et-Maine Agglo. pour les années scolaires 2023-2024 à 2025-2026

Pour : 18	Contre : 0	Abstentions : 0
Pour : 18	Contre : 0	Abstentions : 0
Pour : 18	Contre : 0	Abstentions : 0

6 – <u>Tarifs 2024</u>

Nouvelle grille tarifaire.
Pour la restauration, création d'un 3ème palier pour les fonctionnaires en fonction des catégories (A, B, C)

Pour : 17	Contre : 0	Abstentions : 0

7 – <u>Projets de voyages en 2023-2024</u>

Le C.A. se prononce par un vote pour chacun des 4 projets suivants :

- Voyages à Amboise pour toutes les classes de 5ème : vote positif pour le budget de ce séjour de 150 € par élève plus don de 400 € du F.S.E.
- Grande-Bretagne : vote positif pour le budget de ce séjour à 475 € par élève plus don de 600 € du F.S.E.
- Allemagne : vote positif pour le budget de ce séjour à 270 € plus don de 400 € du F.S.E.
- Paris : vote pour le budget de ce séjour à 180 € par élève plus don de 400 € du F.S.E.

Pour : 18	Contre : 0	Abstentions : 0
Pour : 18	Contre : 0	Abstentions : 0
Pour : 18	Contre : 0	Abstentions : 0
Pour : 18	Contre : 0	Abstentions : 0

8 – <u>Dons du F.S.E. (foyer socio-éducatif) au collège</u>

Le C.A. se prononce par un vote pour chacun des dons du F.S.E. dont le montant global s'élève à 2 600 € pour l'année scolaire :

- Don de 400 € du F.S.E. pour chacun des 3 voyages à Amboise
- Don de 600 € du F.S.E. pour le voyage en Grande-Bretagne
- Don de 400 € pour le voyage Allemagne
- Don de 400 € pour le voyage à Paris

Pour : 18	Contre : 0	Abstentions : 0
Pour : 18	Contre : 0	Abstentions : 0
Pour : 18	Contre : 0	Abstentions : 0
Pour : 18	Contre : 0	Abstentions : 0

9 – <u>Bilan 2022-2023 du C.D.I.</u>

Non fait : à caler lors du prochain du C.A. avec le projet de l'année en cours.

10 – <u>Questions diverses</u>

Question des parents sur le R.C.D. (remplacement de courte durée) : délai de prévenance ?
Les enseignants sont sollicités jusqu'à la veille, 12H00, pour les absences impromptues. Dans la mesure du possible, les absences dues aux formations / congé prévu, seront prévues plus en

amont. Les élèves sont aussi prévenus par leurs professeurs afin qu'ils apportent leur matériel lors d'un remplacement. L'équipe d'enseignants est remerciée par M. Levrard pour sa réactivité.

11 – Présentation de l'avancement des travaux

Étaient présents pour cette présentation, Marie-Hélène Reich et Florence pour le cabinet Mabireich, Vincent Danis, Vice-président éducation et politique éducative du Département, Neïla Bedjaoui et Guy Prudhomme du service de développement du patrimoine bâti au Département

L'accent a été mis sur la prochaine étape impactant les élèves et les personnels avec la fermeture de la galerie à compter du 16 octobre : pour se rendre au bâtiment B, les usagers devront alors longer l'arrière du bâtiment A pour arriver en face du C.D.I. en passant par l'ancien local des archives.

Le conseil d'administration est clos à 19H20.

Signature du Chef d'Etablissement
Marc Levrard

Signature du Secrétaire de séance
Marie Landreau